



RAPPORT DE GESTION 2022

Sommaire

0. Administration générale	2
1. Ordre et sécurité publique, défense	2
2. Formation.....	3
3. Culture, sport et loisirs	4
4. Santé	4
5. Prévoyance sociale	4
6. Trafic et télécommunication.....	5
7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire.....	5
8. Economie publique	6
9. Finances et impôts.....	7

0. Administration générale

Généralités

Après 2 années marquées par les inquiétudes et les mesures imposées à cause du Covid le premier trimestre 2022 a vu l'espoir d'un retour à la normale, chose effective depuis avril.

L'Autorité communale remercie toutes les personnes et sociétés locales (en particulier la société de Jeunesse) qui ont apporté leur soutien dans ces périodes difficiles et pleines d'inquiétudes.

Un grand merci aussi à tout notre personnel pour son savoir-faire et sa flexibilité en pareille épreuve.

Législatif et Exécutif

Le Conseil communal a siégé à 37 reprises, les séances ont lieu le lundi à 19h00. Par rapport à la moyenne des années précédentes cela représente environ 8 séances de moins. La raison est que bien des dossiers sont restés en attente durant la période Covid. Par contre les membres du Conseil communal ont assisté à bon nombre de séances d'associations.

Deux assemblées communales ont eu lieu en 2022, soit en mai pour les comptes 2021 et en décembre pour le budget 2023.

Personnel communal

Des félicitations sont adressées à Madame Elsa Gamboni, notre secrétaire communale, qui a réussi son brevet fédéral de cadre en administration publique avec la magnifique note de 5.40.

Evènements

Le Conseil communal a rendu visite à Madame Yvonne Bovigny à l'occasion de ses 90 ans, félicitations à Madame Bovigny.

En novembre a eu lieu le traditionnel souper du personnel et la réception des nouveaux citoyens âgés de 18 ans, 4 jeunes sur 12 étaient présents.

Un grand merci aux membres du Conseil communal, à tout notre personnel et aux membres de toutes les commissions pour leur disponibilité et leur travail tout au long de l'année.

1. Ordre et sécurité publique, défense

Service des curatelles

Durant cette année 2022, l'entente intercommunale du service des curatelles a élaboré le projet de transformer l'entente intercommunale en association, ceci avec effet au plus tard le 1^{er} janvier 2024. Un planning rétroactif s'est mis en place afin que les nombreux points à mettre en place d'ici là soit réglés.

En outre, le déménagement du service, prévu pour la fin de l'année 2022, s'est organisé avec, en autres, la recherche de nouveaux locaux et le changement de toute son infrastructure informatique. C'est à la Route Principale 174 à Vuadens que le service a élu domicile au 31 décembre 2022, dans des locaux fraîchement réaménagés pour les besoins du service.

Service du feu

▪ Nouveaux commandant et commandants remplaçants dès le 1^{er} janvier 2022

Les communes de Sâles, Vuadens et Vulruz ont nommé Monsieur Michel Crausaz en qualité de commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal de la Sionge dès le 1^{er} janvier 2022 à la suite de la démission de Monsieur Marc Sudan de cette fonction. Messieurs Alessio Pasini et Antoine Rouiller ont été tous deux nommés à la fonction de commandant remplaçant à partir de cette même date.

▪ Préparation de la mise en œuvre de la loi sur la défense incendie et les secours

En adoptant la loi sur la Défense Incendie et les Secours (LDIS), le Canton de Fribourg a imposé aux communes des districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse de se regrouper en une association pour gérer les sapeurs-pompiers ainsi que les ambulances.

Du côté opérationnel, cette loi a pour objectif de déployer les sapeurs-pompiers en fonction des risques et non plus des frontières politiques.

Pour la mise en place opérationnelle de cette nouvelle loi, le Conseil d'Etat a constitué une nouvelle autorité : la Commission cantonale de défense incendie et secours (CDIS). Cette dernière a notamment défini l'emplacement des stations de départ, les effectifs minimaux de sapeurs-pompiers mais également les périmètres des associations de communes.

Qui dit association de communes dit une structure administrative pour l'ensemble des pompiers et des ambulances pour le sud du Canton. Cette partie organisationnelle a été laissée aux Communes.

Pour ce faire, des groupes de travail ont mis en place les bases pour qu'une association puisse être créée. Ces dernières intègrent principalement des propositions sur l'organisation future, l'organigramme, les budgets, etc. Outre les propositions et ébauches, des statuts ont été élaborés et votés par l'assemblée des délégués. Ainsi, par l'approbation des statuts le 24 février 2022, l'association « Secours Sud Fribourgeois » est née.

Les groupes de travail ont ensuite été remplacés par un comité et une assemblée des délégués. Toute cette partie organisationnelle et politique est définie par des statuts qui ont été approuvés, pour Vulruz, lors de l'assemblée communale du 4 mai 2022.

▪ Dissolution du CSPI La Sionge

A la suite de la mise en œuvre de la loi sur la défense incendie et les secours (LDIS), l'entente intercommunale du CSPI La Sionge a été dissoute avec effet au 31 décembre 2022. En effet, il est intégré, dès le 1^{er} janvier 2023, au Bataillon Sud Fribourgeois. Le CSPI la Sionge est donc devenu la « Compagnie Vulruz » et intervient désormais dans les villages de Vuadens, Vulruz, Maules, Sâles, Romanens, Rueyres, Les Ecasseys, La Joux, La Magne, Sommentier et Lieffrens.

2. Formation

Opération « coup de balai » dans les communes de Vulruz et Sâles

Les enfants du cercle scolaire de Sâles-Vulruz ont participé à une opération « coup de balai » en mars 2022 organisée par les enseignants et enseignantes. Cette opération s'inscrit dans une action cantonale qui invite chaque cercle scolaire à engager les élèves dans une démarche pratique et pédagogique de ramassage de déchets. Dirigés par la Directrice d'établissement Mme Maria Elena

Monney, répartis en plusieurs groupes et bien encadrés, ils ont ramassé un grand nombre de déchets dans les communes de Vulruz et Sâles. C'est effarant de constater ce qui est jeté dans la nature : une multitude de mégots, des canettes, des tuiles brisées, des bidons en plastique, de la ferraille et bien d'autres choses encore.

Ensuite, tous les élèves ont déposé leurs bidons de déchets dans une déchetterie improvisée à La Lisière à Sâles, en prenant garde de bien les trier. Ils ont été approchés par un coordinateur rattaché à l'Etat pour tout ce qui est lié aux déchets, qui les a sensibilisés à la problématique des déchets sauvages.

3. Culture, sport et loisirs

Halle de gymnastique

Dans le cadre de l'entretien de la halle de gymnastique et à la suite de diverses pannes de chauffage ainsi que du vieillissement de l'installation, cette dernière a été remplacée. Cela a également permis de nous conformer à l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air.

Conformément à l'investissement validé lors de l'assemblée communale du 4 mai 2022, le parquet de la halle de gymnastique a été poncé et vitrifié. Le marquage des aires de jeux a ensuite été effectué.

En cours d'année, nous avons remarqué que les tapis de protection du sol étaient en mauvais état. Nous avons décidé de changer ces tapis. En effet, nous avons de bonnes prévisions en automne et avons préféré assumer cette dépense sur l'exercice 2022 plutôt que de la prévoir au budget 2023.

4. Santé

La Commission Senior+

Cette année, nous avons fait installer, dans notre commune, 5 nouveaux bancs pour le bien-être des promeneurs ainsi qu'une nouvelle table et 2 bancs à notre terrain de foot. Nous avons également inauguré, en juillet dernier, notre fitness urbain. A cette occasion, une monitrice de gymnastique est venue faire une démonstration des exercices sur ces engins. La journée s'est poursuivie avec le verre de l'amitié et une grillade offerte aux citoyens présents.

EMS de la Sionge

Nous avons découvert les plans et maquettes du futur EMS de la Sionge dans le cadre d'une séance ouverte à la population en automne 2022. S'en est suivie la votation du crédit de ce futur EMS, largement accepté en votation populaire. Ceci nous permet de nous projeter vers l'avenir avec ce défi de taille, la gestion de ce futur établissement qui prendra de l'envergure.

Le bien-être des résidents de l'EMS ainsi que le respect de son personnel sont au centre des priorités du Comité de Direction qui se réunit plusieurs fois par année, avec la participation du Directeur de l'institution M. Arnaud Fiulaine, afin d'être à l'écoute des besoins de l'EMS.

5. Prévoyance sociale

Aucune remarque particulière.

6. Trafic et télécommunication

Routes

Dans le cadre des travaux de la réfection de la route cantonale entre Vulruz et Sâles, nous avons profité d'assainir la patte d'oie direction Maules qui s'affaissait contre le ruisseau.

Voirie

La voirie a effectué son travail habituel d'entretien divers et varié. Nos employés ont également débuté les travaux d'entretien de la cabane du Poil de chien.

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Eau

La commune dispose de deux sources d'eau potable et d'un raccordement sur le réseau de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour l'adduction d'eau (AVGG), ce qui permet d'assurer l'approvisionnement régulier en eau potable.

Notre fontainier est en charge de la vérification du bon fonctionnement du réseau de distribution et des réservoirs. Il a été sollicité à 73 reprises en 2022, pour des interventions telles que :

- a) Recherches de fuite d'eau,
- b) Nettoyage des galeries,
- c) Prise d'échantillon,
- d) Nettoyage des cuves,
- e) Etc.

De manière à garantir l'approvisionnement en eau potable, des mesures de restrictions ont été mises en place lors de la sécheresse de l'été 2022, plus particulièrement :

- a) Interdiction d'arroser les pelouses,
- b) Interdiction de remplir les piscines,
- c) Interdiction de laver les voitures,
- d) Etc.

Evacuation des eaux claires

Une nouvelle conduite d'évacuation des eaux claires a été installée afin de dédoubler le réseau d'évacuation de Belle-Fontaine. En effet, avec les intempéries de plus en plus soudaines et importantes, nous avons des refoulements dans des conduites de propriétaires privés, donnant lieu à des inondations de sous-sol. Ces travaux se sont très bien déroulés et le budget alloué par l'assemblée communale respecté.

Déchetterie

Nous avons dû mettre en place une nouvelle solution d'évacuation des cendres et des balayures de route. L'entreprise Jean Niquille et Fils SA a été mandatée pour ce travail.

Cimetière

Un essai de prairie fleuris a été semé sur un petit coin du cimetière, le but étant de végétaliser et de faciliter l'entretien de celui-ci. D'autre part, nous avons rafraîchi le mur le long de la ligne de chemin de fer qui commençait sérieusement à se démonter.

Aménagement du territoire et constructions

Le « plan d'aménagement local » (PAL) de la commune datant de 2006 et ayant été révisé partiellement pour la dernière fois en 2018, le Conseil communal a donné mandat au responsable du dicastère de l'aménagement du territoire, en fin d'année 2021, de revoir l'entier de son contenu et ainsi l'adapter aux besoins futurs du développement de la commune.

Pour ce faire, ce dernier a fait appel au cabinet d'architectes et conseils « UrbaPlan ».

Le projet de révision du PAL a débuté le 1^{er} trimestre 2022 et a fait l'objet de nombreuses séances avec les différents partenaires nécessaires à mener ce projet (UrbaPlan, canton, cabinets spécialisés, etc.), dont une commission ad-hoc composée de citoyens et citoyennes de la commune. Ce projet devrait être finalisé d'ici la fin 2025.

La commune s'est également associée le concours d'une architecte conseil de manière à l'aider dans l'analyse de différents dossiers de mise à l'enquête.

La commune a traité 32 dossiers liés aux constructions soit :

- a) 20 enquêtes simplifiées
- b) 7 enquêtes ordinaires
- c) 5 enquêtes préalables

Commission d'aménagement du territoire

La commission d'aménagement du territoire a pour mission d'analyser les démarches liées aux mises à l'enquête, plus particulièrement la vision locale lors du dépôt de la demande et la pose des « cotes ». Elle donne également son avis sur toutes les autres démarches du dicastère. La commission est composée de cinq membres et s'est réunie 4 fois en 2022.

Une commission élargie (1 citoyen volontaire supplémentaire) a été nommée de manière à participer aux réflexions liées à la révision du PAL. Elle s'est réunie 4 fois en 2022.

8. Economie publique

Chalets d'alpage

À la suite du sondage sur le secteur de la « Benda » la commune de Vuadens a découvert une source. Nous avons dès lors profité de raccorder en eau et en électricité notre chalet d'alpage (Les Ciernes) afin d'être totalement autonome.

Forêts

Cet automne le Triage forestier de la Sionge a acheté la nouvelle machine pour trier et couper le bois dans nos forêts. Le Highlander est équipé d'une tête de coupe de 60 centimètres de diamètre permettant ainsi à nos employés de la forêt de travailler en toute sécurité.

Finances

Nous avons changé de fiduciaire pour la révision de nos comptes. L'Assemblée communale a validé la proposition de la commission financière et notre choix s'est porté sur la fiduciaire BDO, qui connaît très bien le nouveau système MCH2.

Le passage de MCH1 à MCH2 nous a grandement occupé durant l'année écoulée. Conformément aux modifications législatives induites par l'introduction de ce nouveau modèle comptable au 1^{er} janvier 2022, le règlement des finances de notre commune a été adopté par le Législatif communal en date du 15 décembre 2021. Ce nouveau règlement a permis à l'Assemblée de fixer les seuils de compétence financière du Conseil communal.

Nous avons également dû réévaluer notre patrimoine administratif (biens nécessaires à la bonne marche des affaires communales) et notre patrimoine financier (biens qui peuvent être vendus sans nuire à la bonne marche des affaires communales). De plus, le plan comptable a totalement changé, ce qui a entraîné d'importantes mises à jour de notre comptabilité. Ces travaux ont été effectués avec l'aide de notre fiduciaire BDO.

Patrimoine financier

▪ Château de Vulruz

L'entretien courant du château s'est tenu tout au long de l'année, avec des interventions çà et là de nos employés communaux afin que celui-ci soit en parfait état de location.